



Renseignements sur un prud'hommes gagné

Par **Vero1410**, le **06/03/2019** à **20:57**

Bonjour j'ai gagné le prud'homme contre mon ancien employeur j'ai fait une demande aux huissiers afin de récupérer les sommes dû le huissiers me réclame 250 euro je veux savoir comment faire car mon avocat m'avait dit que les frais seraient pour l'employeur cordialement Véronique si vous arrivez à me guider ça serait gentil merci

Par **morobar**, le **07/03/2019** à **10:11**

Bjr,
La signification est à votre charge.
Théoriquement votre avocat a prévu cette dépense.